



UNIVERSITÀ  
DEGLI STUDI  
FIRENZE

**DISEI**  
DIPARTIMENTO DI  
SCIENZE PER L'ECONOMIA  
E L'IMPRESA

# Application d'auto- évaluation de la durabilité : critères de décision et indicateurs d'impact

*Auteurs :*

*Andrea Marescotti, Giovanni Belletti et Matteo Mengoni (Université de Florence, Italie)*

## Table des matières

<b>LISTE DES SEPT CRITÈRES DE DÉCISION</b> .....	2
<b>LISTE DES 33 INDICATEURS D'IMPACT</b> .....	3
<b>CORRESPONDANCE CRITÈRES-IMPACTS</b> .....	4



Ce livrable fait partie d'un projet qui a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 101000918.

## LISTE DES SEPT CRITÈRES DE DÉCISION

Les répondants sont invités à évaluer, en utilisant une échelle de Likert en cinq points (de *extrêmement important* à *peu important*), l'importance d'une liste de critères pertinents que les producteurs prennent généralement en considération lorsqu'ils prennent des décisions concernant leur activité de production et leurs canaux de commercialisation. Les sept critères de décision sont les suivants :

<b>AUGMENTATION DES REVENUS</b>
<b>SÉCURITÉ ET STABILITÉ DES REVENUS</b>
<b>ÉQUITÉ ET JUSTICE SOCIALE</b>
<b>SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ LOCALE</b>
<b>SATISFACTION DES CONSOMMATEURS</b>
<b>RÉDUCTION DE LA POLLUTION</b>
<b>PRÉSERVER LES RESSOURCES LOCALES (CULTURE, RESSOURCES TRADITIONNELLES, SAVOIR-FAIRE)</b>

## LISTE DES 33 INDICATEURS D'IMPACT

Les répondants sont invités à indiquer, sur une échelle de Likert en 5 points (de *très positif* à *très négatif*), quel est l'impact selon eux de l'initiative de circuit court dans laquelle ils sont engagés et d'un autre canal de commercialisation à leur disposition (court ou long, appelé "canal de distribution de référence/benchmark") sur une liste de 33 aspects économiques, sociaux et environnementaux.

### INDICATEURS ÉCONOMIQUES

- EC1) Niveau des prix de vente.
- EC2) Niveau de revenu/rémunération du travail.
- EC3) Prévisibilité des volumes vendus.
- EC4) Possibilité d'accéder au marché.
- EC5) Pouvoir de négociation et autonomie de décision.
- EC6) Possibilité de diversifier les produits vendus et les activités génératrices de revenus.
- EC7) Possibilité de vendre des produits qui ne conviennent pas à d'autres canaux de distribution.
- EC8) Possibilité d'obtenir des conditions de paiement favorables.
- EC9) Possibilité de partager les risques avec d'autres producteurs, clients/consommateurs, autres acteurs.
- EC10) Possibilité de partager des ressources (actifs, connaissances, etc.) avec d'autres producteurs, clients/consommateurs, autres acteurs.
- EC11) Répartition équitable de la valeur ajoutée tout au long de la chaîne de valeur.
- EC12) Croissance de l'économie locale.
- EC13) Satisfaction des consommateurs/clients (fraîcheur, qualité, variété, rapport qualité-prix).
- EC14) Résilience aux perturbations de la chaîne de valeur causées par des chocs extérieurs.

### INDICATEURS SOCIAUX

- S1) Confiance et relations sociales entre les producteurs et les consommateurs/clients.
- S2) Coopération entre les producteurs.
- S3) Création et/ou maintien d'emplois dans la communauté locale.
- S4) Possibilités de travail pour les groupes marginalisés (personnes en situation de handicap, en détention, personnes souffrant de troubles liés au jeu ou à la toxicomanie, etc.)
- S5) Bien-être personnel des producteurs (par exemple, accomplissement, estime de soi, équilibre entre vie professionnelle et vie privée, etc.)
- S6) Autonomisation des femmes.
- S7) Autonomisation, viabilité et cohésion des communautés locales.
- S8) Préservation des connaissances et de la culture traditionnelles et locales.
- S9) Sensibilisation et connaissances des consommateurs sur les produits alimentaires et les processus de production connexes.
- S10) Accessibilité pour les consommateurs à faibles revenus.
- S11) Capacité à maintenir l'emploi en cas de chocs extérieurs.

## INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

- EN1) Réduction de la pollution due aux transports.
- EN2) Réduction de la pollution due aux emballages.
- EN3) Réduction des déchets alimentaires tout au long de la filière.
- EN4) Réduction de l'utilisation de pesticides, de produits agrochimiques, de conservateurs et d'autres intrants chimiques.
- EN5) Préservation de l'agrobiodiversité (par exemple, variétés et races traditionnelles).
- EN6) Bien-être des animaux.
- EN7) Régénération des ressources naturelles et des paysages.
- EN8) Sensibilisation des producteurs et des consommateurs aux impacts environnementaux de la production et de la consommation de denrées alimentaires.

## CORRESPONDANCE CRITÈRES-IMPACTS

L'Appli convertit les réponses à la première partie sur les critères de décision en "poids" numériques. Ensuite, elle fait correspondre les 33 impacts économiques, sociaux et environnementaux aux sept critères de décision, et les poids générés par les critères sont utilisés pour pondérer les réponses de l'évaluation d'impact. Cette procédure permet de générer des "impacts pondérés" qui reflètent non seulement l'impact perçu des deux canaux de distribution (circuit court et *benchmark*) sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux considérés, mais aussi l'importance relative de chaque aspect dans le processus décisionnel des répondants.

Ci-dessous, la correspondance entre les indicateurs d'impact (en texte intégral et en étiquette simplifiée) et les critères de décision.

<u>IMPACTS ÉCONOMIQUES</u>		
<u>INDICATEURS D'IMPACT</u>	<u>ÉTIQUETTES SIMPLIFIÉES</u>	<u>CRITÈRES DE DÉCISION</u>
EC1) Niveau des prix de vente.	NIVEAU DES PRIX	AUGMENTATION DES REVENUS
EC2) Niveau de revenu/rémunération du travail.	NIVEAU DE REVENU	AUGMENTATION DES REVENUS
EC3) Prévisibilité des volumes vendus.	PRÉVISIBILITÉ DES VENTES	SÉCURITÉ ET STABILITÉ DES REVENUS
EC4) Possibilité d'accéder au marché.	ACCÈS AU MARCHÉ	AUGMENTATION DES REVENUS
EC5) Pouvoir de négociation et autonomie de décision.	POUVOIR & AUTONOMIE	ÉQUITÉ ET JUSTICE SOCIALE
EC6) Possibilité de diversifier les produits vendus et les activités génératrices de revenus.	DIVERSIFICATION DES PRODUITS & DES REVENUS	SÉCURITÉ ET STABILITÉ DES REVENUS
EC7) Possibilité de vendre des produits qui ne conviennent pas à d'autres canaux de distribution.	PRODUITS INADAPTÉS	SÉCURITÉ ET STABILITÉ DES REVENUS

EC8) Possibilité d'obtenir des conditions de paiement favorables.	CONDITIONS DE PAIEMENT FAVORABLES	SÉCURITÉ ET STABILITÉ DES REVENUS
EC9) Possibilité de partager les risques avec d'autres producteurs, clients/consommateurs, autres acteurs.	PARTAGE DES RISQUES	SÉCURITÉ ET STABILITÉ DES REVENUS
EC10) Possibilité de partager des ressources (actifs, connaissances, etc.) avec d'autres producteurs, clients/consommateurs, autres acteurs.	PARTAGE DES RESSOURCES	AUGMENTATION DES REVENUS
EC11) Répartition équitable de la valeur ajoutée tout au long de la chaîne de valeur.	L'ÉQUITÉ DISTRIBUTIVE	ÉQUITÉ ET JUSTICE SOCIALE
EC12) Croissance de l'économie locale.	CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE LOCALE	SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ LOCALE
EC13) Satisfaction des consommateurs/clients (fraîcheur, qualité, variété, rapport qualité-prix).	SATISFACTION DES CONSOMMATEURS	SATISFACTION DES CONSOMMATEURS
EC14) Résilience aux perturbations de la chaîne de valeur causées par des chocs extérieurs.	RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE AUX CHOCS EXTÉRIEURS	SÉCURITÉ ET STABILITÉ DES REVENUS
<b>IMPACTS SOCIAUX</b>		
S1) Confiance et relations sociales entre les producteurs et les consommateurs/clients.	CONFIANCE ET RELATIONS	SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ LOCALE
S2) Coopération entre les producteurs.	COOPÉRATION DES PRODUCTEURS	SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ LOCALE
S3) Création et/ou maintien d'emplois dans la communauté locale.	EMPLOIS LOCAUX	SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ LOCALE
S4) Possibilités de travail pour les groupes marginalisés (personnes en situation de handicap, en détention, personnes souffrant de troubles liés au jeu ou à la toxicomanie, etc.)	TRAVAILLEURS MARGINALISÉS	ÉQUITÉ ET JUSTICE SOCIALE
S5) Bien-être personnel des producteurs (par exemple, accomplissement, estime de soi, équilibre entre vie professionnelle et vie privée, etc.)	BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS	ÉQUITÉ ET JUSTICE SOCIALE
S6) Autonomisation des femmes.	AUTONOMISATION DES FEMMES	ÉQUITÉ ET JUSTICE SOCIALE
S7) Autonomisation, viabilité et	AUTONOMISATION DES	SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

cohésion des communautés locales.	COMMUNAUTÉS	LOCALE
S8) Préservation des connaissances et de la culture traditionnelles et locales.	PRÉSERVATION DE L'IDENTITÉ ET DES CONNAISSANCES LOCALES	PRÉSERVER LES RESSOURCES LOCALES (CULTURE, RESSOURCES TRADITIONNELLES, SAVOIR-FAIRE)
S9) Sensibilisation et connaissances des consommateurs sur les produits alimentaires et les processus de production connexes.	SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS À L'ALIMENTATION	SATISFACTION DES CONSOMMATEURS
S10) Accessibilité pour les consommateurs à faibles revenus.	ACCESSIBILITE POUR LES CONSOMMATEURS	SATISFACTION DES CONSOMMATEURS
S11) Capacité à maintenir l'emploi en cas de chocs extérieurs.	RÉSILIENCE DES EMPLOIS AUX CHOCS EXTÉRIEURS	SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ LOCALE
<b>LES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT</b>		
EN1) Réduction de la pollution due aux transports.	POLLUTION DUE AUX TRANSPORTS	RÉDUCTION DE LA POLLUTION
EN2) Réduction de la pollution due aux emballages.	POLLUTION DUE AUX EMBALLAGES	RÉDUCTION DE LA POLLUTION
EN3) Réduction des déchets alimentaires tout au long de la filière.	DÉCHETS ALIMENTAIRES	ÉQUITÉ ET JUSTICE SOCIALE
EN4) Réduction de l'utilisation de pesticides, de produits agrochimiques, de conservateurs et d'autres intrants chimiques.	PESTICIDES	RÉDUCTION DE LA POLLUTION
EN5) Préservation de l'agrobiodiversité (par exemple, variétés et races traditionnelles).	PRÉSERVATION DE L'AGROBIODIVERSITÉ	PRÉSERVER LES RESSOURCES LOCALES (CULTURE, RESSOURCES TRADITIONNELLES, SAVOIR-FAIRE)
EN6) Bien-être des animaux.	BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX	ÉQUITÉ ET JUSTICE SOCIALE
EN7) Régénération des ressources naturelles et des paysages.	RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES	PRÉSERVER LES RESSOURCES LOCALES (CULTURE, RESSOURCES TRADITIONNELLES, SAVOIR-FAIRE)
EN8) Sensibilisation des producteurs et des consommateurs aux impacts environnementaux de la production et de la consommation de denrées alimentaires.	SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT	ÉQUITÉ ET JUSTICE SOCIALE